



## ROSHEIM – SAUVONS LE LEIMEN

# VOUS ÊTES PLUS QUE JAMAIS CONCERNÉS

En décembre 2019 et en début d'année 2022, vous étiez alertés sur un **projet d'immeuble dans la partie haute du quartier Leimen.**

Faisant fi des avis des riverains et des promesses faites à certains acquéreurs des tranches 2 et 3, le promoteur a déposé un Permis de Construire (PC) pour un ensemble de 3 immeubles avec **21 logements** et **50 stationnements au total** (versus 18 et 45), soit environ 70 personnes. Malgré le refus du PC par la mairie, le tribunal administratif, saisi par le promoteur, a cassé ce refus et **ordonné la délivrance du PC.** Ce PC en date du 06/07/22 est **provisoire** et il est doit être jugé sur le fond. Toutefois il est encore possible de demander à M. le Maire de le retirer. **[Nous avons jusqu'à début septembre pour agir et nous avons besoin d'une mobilisation massive du quartier.](#)**

**Vues du projet déposé et consultable en mairie :**



**Les conséquences de ce projet sur notre quartier :**

- Un flot supplémentaire régulier de 40 à 50 véhicules sans compter ceux des visiteurs ...
- Des stationnements sauvages aux abords (seules 7 places de visiteurs prévues) ...
- Une circulation dans le Chemin du Leimen où se trouvera l'entrée de l'immeuble...
- Un impact visuel important apporté par ces bâtisses situées sur les hauteurs du quartier et qui cacheront la belle vue sur tout le centre de Rosheim, adieu vergers et noyer majestueux,
- Un manque de sécurité pour nos enfants dans les rues des alentours parfois étroites et sans trottoir sécurisé...
- Une dévalorisation des maisons du quartier...

### **Mobilisons-nous pour notre quartier !**

Notre association et des riverains préparent un recours gracieux que nous aimerions accompagner d'une pétition reflétant la volonté des habitants pour sauvegarder le cadre de vie actuel en rejetant tout projet de collectif Chemin du Leimen.

➔ **Signez la pétition** papier en y ajoutant un bref commentaire afin de la valoriser et soutenez notre association par votre adhésion (voir au dos).

## Emplacement du projet :



## Pétition pour un rejet du projet d'immeubles chemin du Leimen

NOM / PRENOM	ADRESSE	VILLE	SIGNATURE	COMMENTAIRES
		ROSHEIM		
		ROSHEIM		
		ROSHEIM		

**Après signature, merci de déposer cette pétition au 15 rue des Vosges (C. Frey) si possible avant le 30 août**

Si vous souhaitez adhérer à notre association pour soutenir ses actions et participer à des animations régulièrement proposées ou si vous voulez régulariser votre cotisation :



## Bulletin d'adhésion à l'association « Pour la qualité de vie à Rosheim »

M / Mme

Prénom :

Nom :

Adresse :

Tél :

Courriel :

Montant annuel pour 2022 :    personne seule : 10 €    couple ou famille : 15 €

Règlement de préférence par chèque au nom de l'association

**Après signature, merci de déposer cette adhésion et le chèque au 15 rue des Vosges (C. Frey)**